

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de OUCHAMPS



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

DÉCLARATION DE PROJET N°2

EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE OUCHAMPS RELATIVE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE L'HÔTEL-RESTAURANT « LE RELAIS DES LANDES »

PLU de Ouchamps :

Approbation du PLU :
19 mars 2014

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président de la CC Val de Cher Controis

en date du

ordonnant l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du PLU de OUCHAMPS.

Le Vice-président en charge du PLUi ex périmètre Val de Cher Controis

François CHARBONNIER

01 – Rapport de Présentation

02 – Règlement écrit

03 – Règlement graphique – *Extrait du plan de zonage avant/après mise en compatibilité du PLU*

04 – Pièces annexes

04a – Avis MRAe

04b – Avis CDPENAF

04 c – Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint du 14/12/2018